

Les déclarations d'embauches en 2021 en nette progression avec une préférence pour les contrats à durée indéterminée

Après le recul de 2020, les embauches régionales ont connu un vif rattrapage. Les employeurs privilégient des embauches en contrats à durée indéterminée qui atteignent un nouveau record et les contrats à durée déterminée de plus de 31 jours étant préférés à ceux de plus courte durée.

Les embauches en CDI retrouvent un niveau supérieur à celui d'avant la crise sanitaire

125 600 contrats à durée indéterminée (CDI) ont été signés en 2021 dans la région Centre-Val de Loire, soit une hausse de 26 % par rapport à 2020 fortement marquée par la crise sanitaire. Ce vif rebond ramène le nombre d'embauches en CDI à un niveau supérieur à celui de 2019 (+ 3,5 %). Après le trou d'air de 2020, il s'agit d'un niveau record de CDI signés dans la région, qui prolonge une tendance continue depuis 2014. Par rapport à cette date, le volume d'embauches en CDI est supérieur de 51 %, contre + 17 % pour les embauches en contrat à durée déterminée (CDD) de plus de 31 jours. Les CDD plus courts, dont le nombre ne cessait de s'élargir depuis le début du siècle, sont revenus à leur niveau de 2014 ►figure 1.

Les tensions sur le marché du travail, apparues dans certains secteurs, ont sans doute incité les employeurs à proposer des contrats à durée indéterminée pour attirer ou fidéliser les candidats potentiels. Dans certaines activités, un effet de rattrapage de CDI a également pu intervenir, suite à une année de confinements et d'incertitude. Enfin, certaines activités se sont développées pour faire face à de nouveaux besoins nés lors de la pandémie. L'enseignement (+ 20 % par rapport à 2019), les transports et entrepôts (+ 19 %), l'hébergement médico-social et l'action sociale (+ 18 %), l'industrie agroalimentaire (+ 15 %) ont connu une année 2021 très dynamique. Le commerce (+ 8 %) et la construction (+ 3 %) ont également concouru à la forte augmentation du volume d'embauches par rapport à l'année 2019.

Le volume de CDI dans l'industrie reste légèrement inférieur à son niveau d'avant-crise (- 2 %), après avoir subi le plus fort recul en 2020 (- 25 %). C'est particulièrement vrai dans

la fabrication de matériels de transport (- 34 % par rapport à 2019), l'industrie chimique (- 32 %) et la métallurgie et fabrication de produits métalliques (- 11 %). Leurs activités n'ont pas pu reprendre un cours normal en 2021, au même titre que des services tels que les arts et spectacles (- 13 %) et l'hébergement-restauration (- 8 %).

Le niveau de CDI est revenu à un niveau proche de 2019 dans l'Indre, le Loir-et-Cher et le Cher. Il augmente en revanche en Indre-et-Loire (+ 2,2 %), dans le Loiret (+ 6 %) où le rebond est plus fort cette année (+ 30 % par rapport à 2020) et en Eure-et-Loir (+ 8,5 %) qui avait mieux résisté à la crise.

Parmi les zones d'emploi ayant un niveau d'embauches en CDI plus élevé qu'avant-crise, figurent Dreux (+ 11 %), Châteaudun (+ 9 %), Gien (+ 8 %) et Vierzon (+ 6 %) ►figure 2.

Des CDD de plus longue durée qu'avant la pandémie

107 300 CDD de plus de 31 jours ont été signés en 2021 en région Centre-Val de Loire. Après un recul de 12 % en 2020, leur nombre s'est établi à un niveau supérieur à celui de 2019 de 8,6 %, au détriment des CDD de durée inférieure à 31 jours. Ceux-ci sont essentiellement utilisés par le secteur tertiaire. Après avoir diminué de 28 % en 2020, ils s'avèrent très en deçà du niveau de 2019 et 2018 : 387 600 CDD courts ont été signés en 2021 contre 450 000 en 2019 (- 14 %).

Dans certaines zones d'emploi, le recul par rapport à 2019 est conséquent : Châteaudun (- 43 %), Vendôme (- 37 %), Pithiviers (- 32 %) et Montargis (- 21 %).

Dans le secteur de la construction, le nombre de CDD de longue durée n'avait pas baissé pendant la crise et augmente de 16 % cette année. Dans l'industrie, la crise sanitaire a fortement influencé le recours aux CDD de

longue durée (- 18 %) avant de retrouver sensiblement en 2021 le niveau de 2019 (+ 2 %). En revanche, le nombre de CDD de moins de 31 jours demeurent en recul sévère par rapport à 2019 (- 27 %).

Les femmes majoritaires parmi les personnes embauchées en CDD, minoritaires parmi les embauches en CDI

Les embauches en CDD longs concernent surtout les jeunes : 45 % des signataires ont moins de 24 ans. Cette proportion n'est que de 27 % pour les CDI et 25 % pour les CDD courts ►figure 3.

Sur l'année 2021, 43 % des embauches en CDI sont féminines. La proportion de femmes dans les embauches en CDI est plus importante chez les moins de 24 ans (46 %) et les 60-64 ans (48 %). Elle est de l'ordre de 42 % entre 25 et 49 ans. Passé 65 ans, le nombre d'embauches en CDI est très faible et pour les deux tiers il s'agit d'hommes ►figure 4.

En 2021, les femmes représentent 62 % des embauches en CDD de moins de 31 jours et quelle que soit la tranche d'âge, les femmes dans ces contrats courts sont majoritaires. Dans la tranche 20-24 ans - représentant un tiers des embauches de courte durée - cette proportion atteint même les deux tiers. Les embauches en CDD de 31 jours et plus sont également réparties entre les femmes (51 %) et les hommes (49 %).●

Ludovic Rosmorduc, Geoffroy Vallée (Urssaf)

► Pour en savoir plus

- Source : Déclaration préalable à l'embauche, Acoss.fr (urssaf.org)
- Méthodologie : Déclarations d'embauche, Acoss.fr (urssaf.org)
- Publication conjoncturelle de l'Urssaf Centre-Val de Loire : Centre | Acoss.fr (urssaf.org)
- Open data Urssaf : Explore, Open.urssaf

► 1. Nombre d'embauches en région Centre-Val de Loire par type d'embauche

Année	en nombre		
	CDI	CDD de 31 jours et plus	CDD de moins de 31 jours
2019	121 300	98 800	450 100
2020	100 000	87 300	324 000
2021	125 800	107 500	388 000
Évolution 2021/2020 (en %)	25,8	23,1	19,8
Évolution 2021/2019 (en %)	3,7	8,7	13,8

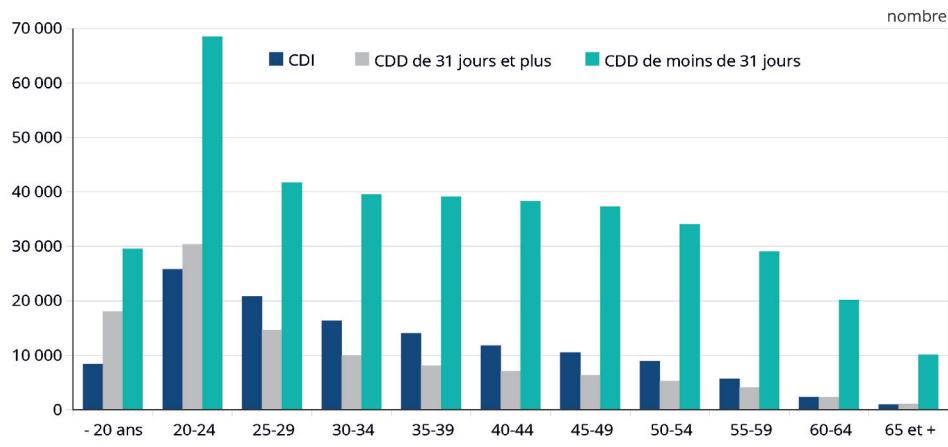
Source : Urssaf

► 2. Évolution des embauches par zone d'emploi 2021/2019 en Centre-Val de Loire par type d'embauche

	en %		
	CDI	CDD de 31 jours et plus	CDD de moins de 31 jours
Blois	2	9	- 2
Bourges	- 2	9	1
Chartres	5	16	- 6
Châteaudun	19	14	- 43
Châteauroux	- 4	- 1	- 9
Chinon	- 8	- 1	1
Cosne-Cours-sur-Loire	- 11	13	- 1
Dreux	11	14	- 14
Gien	8	4	- 3
Loches	2	1	- 13
Montargis	5	10	- 21
Nevers	- 4	8	3
Nogent-le-Rotrou	6	9	- 10
Orléans	5	13	- 13
Pithiviers	18	6	- 32
Romorantin-Lanthenay	- 7	- 7	- 8
Tours	3	9	- 18
Vendôme	0	4	- 37
Vierzon	16	6	- 11
Centre-Val de Loire	4	9	- 14

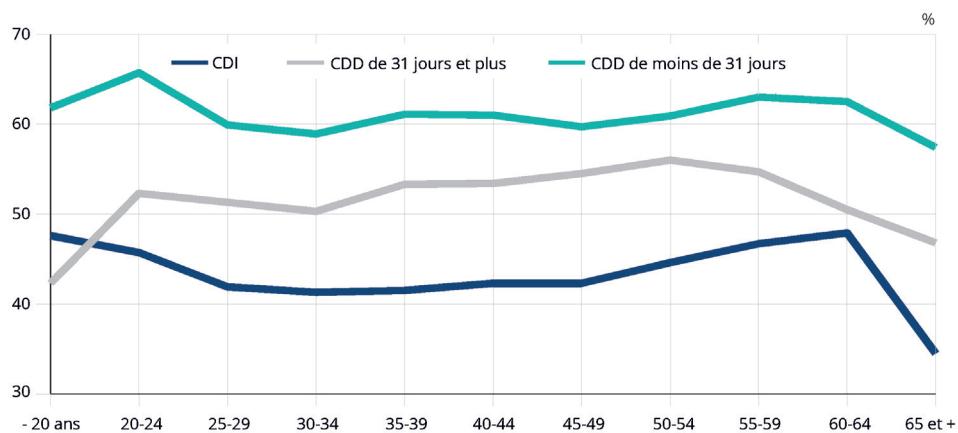
Source : Urssaf

► 3. Nombre d'embauches en région Centre-Val de Loire par type d'embauche et tranche d'âge du salarié



Source : Urssaf

► 4. Part des femmes dans les embauches en 2021 en région Centre-Val de Loire



Note : Parmi les embauches de personnes âgées de 20 à 24 ans pour des contrats de moins de 31 jours, 66 % étaient des femmes.

Source : Urssaf